

05.09.2019

Cours de langue VwV allemand

Type de cours	Cours d'alphabétisation	Cours de base	Cours de perfectionnement
Niveau de langue	De non alphabétisé au niveau A1	D'alphabétisé au niveau A1	Du niveau A2 eu B2
Étendue	600 unités d'enseignement	300 unités d'enseignement	300 / 400 unités d'enseignement
Type de cours	Parents ou femmes – cours à temps partiel	Cours de langue intensif	Cours de langue à temps partiel pour les personnes actives
Niveau de langue	De non alphabétisé au niveau C	De B1 à B2	De B1 à C1
Étendue	Selon le niveau	300 unités d'enseignement	300 unités d'enseignement
Groupe cible	Pour les réfugiés et immigrés de tous pays d'origine. Les étrangers avec un permis de séjour peuvent également participer dans la mesure où ils n'ont pas accès aux autres offres de perfectionnement de la langue.		
Autres	Inscription au Landratsamt de Constance (AMI). La participation est gratuite. Les frais de déplacement peuvent être remboursés sur justificatif de participation. Cours respectivement avec un examen final (hormis le cours d'alphabétisation).		

Règlementation spéciale :

Cours d'alphabétisation	Les participants ne doivent pas être scolarisés ou soumis à l'obligation de scolarité.
Cours de base	Les participants ne doivent pas être scolarisés ou soumis à l'obligation de scolarité.
Cours de perfectionnement	Les participants ne doivent pas être scolarisés ou soumis à l'obligation de scolarité. Condition minimale de participation : Justificatif A1.
Parents ou femmes – cours à temps partiel	Au minimum dix personnes et au maximum quinze doivent participer au cours. L'organisateur du cours propose gratuitement aux participants au cours l'accompagnement de leurs enfants qui ne sont pas en âge de fréquenter l'école pendant leur participation. Le nombre réduit de participants doit permettre l'organisation des cours sur des sites de différentes communes appartenant au réseau afin de favoriser ainsi un accès simple et proche aux cours de langue.
Cours de langue intensif	Jeunes et adultes qui débutent une formation ou un enseignement professionnel à plein temps (en particulier VABO/A/E, préparation à la formation dual, BEJ et BF). Condition minimale de participation : A2 ainsi qu'une formation complémentaire.
Cours de langue à temps partiel pour les personnes actives	Jeunes et adultes qui suivent une formation ou une activité professionnelle. Avec 300 UE, le cours a pour objectif d'atteindre le niveau de langue B1 GER, B2 GER ou C1 GER si le participant possède manifestement les connaissances en allemand du niveau de langue juste inférieur.

Contact :

Melina Farley
Coordinatrice linguistique
Tél. : 07531 800-4122
Fax : 07531 800-84122

Landratsamt de Constance

Office pour la migration et l'intégration (« Amt für
Migration und Integration »)
Document relatif à l'intégration



05.09.2019

melina.farley@lrakn.de